



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE



PARC AGRICOLE ET PAYSAGER DE L'ARC NORD

Pilotage: service aménagement, unité fonctionnelle trame verte et bleue

Référente: Meryl Decrocq, mdecrocq@lillemetropole.fr, 6502

Secrétariat: Fabienne Grenon, fgrenon@lillemetropole.fr, 2935

Elu référent: Jean-François Legrand

UNE CHARTE DE COOPÉRATION ET DES ENJEUX



**ENJEU 1 : DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX ET LES CHEMINS DE
PROMENADE**

ENJEU 2 : DÉVELOPPER UNE TRAME VERTE ET BLEUE

ENJEU 3: CRÉER DES ESPACES DE NATURE

ENJEU 4 : PARTAGER DES SAVOIRS ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

ENJEU 5: VALORISER LA CAMPAGNE



18 communes membres: *Ennetières-en-Weppes, Englos, Escobecques, Prêmesques, Capinghem, Lomme, Pérenchies, Lompret, Verlinghem, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Bondues, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Marquette-lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Lambersart*



Commune remarquable de la Métropole Européenne de Lille

Commune membre du « Parc Naturel Métropolitain Arc Nord »

DES SITES ET CHEMINS COMPLÉMENTAIRES INTERCOMMUNAUX



- Base de loisir du fort
- Fort Pierquin
- Bois de Verlinghem
- Itinéraire PDIPR et GR
- Plaine agricole du Corbeau

**“ S'INFORMER
RÉAGIR
PARTICIPER ”**



LES ACTIONS PARTICIPATIVES



❖ Etape 2 : Balade du 17 juin 2021 - balade sensible en présence des habitants de Verlinghem



DES PREMIÈRES INTERROGATIONS...

Départ Cœur de village :

- « On ne veut pas être envahi par les visiteurs »,
- « Il ne faut pas ramener des voitures dans le village, les parkings doivent être à l'extérieur »
- « On pourrait utiliser les parkings des supermarchés à l'extérieur du village et sécuriser les accès mode doux jusqu'au bois »
- « Comment va-ton organiser la communication et le balisage pour orienter les visiteurs ? »
 - « Par où va-t-on entrer dans le bois »
- « Allez-vous travailler sur les accès mode doux depuis Lambersart? »
 - « Quel lien avec les station vlille? »

Le bois:

- « Il faut bien fixer les objectifs pour le bois: production, loisirs? »
- « A-t-on une idée de la fréquentation du bois une fois aménagé ? »
 - « La parcelle de la commune à l'entrée sera-t-elle utilisée? »
 - « Le bois sera ouvert aux piétons et aux vélos? »
- « Va-t-on aménager des aires de pique-nique, jeux pour enfants,..? »
 - « Combien de km de chemins sont prévus dans le bois? »
 - « Le bois sera-t-il en libre accès ou fermé le soir? »
 - « La chasse sera-t-elle autorisée? »
 - « Quel âge ont les arbre? »

Chemin de la Tuilerie:

- « Comment allez-vous gérer les mauvais usages: camping, drogues...? »
- « Certaines partie du bois seront-elles inaccessibles pour protéger la faune et la flore? »
- « Allez-vous utiliser les chemins ruraux existants pour relier le bois? »
- « On pourrait macadamiser des chemins pour permettre aux visiteur d'accéder au bois sans passer par le village »
- « Y aura-t-il des liaisons avec les voies vertes existantes comme celle de la Deûle? »
- « Attention à la gestion de l'eau car il y a des problème d'inondation »

Conclusion :

- « Quelle suite donnée aux balades, les habitants seront-ils associés lors de la phase de conception? »
 - « Quel délais pour ce projet? »
- « Comment la décision se fait, rôle de la commune, quid si divergence entre les services de la MEL? »

DES PREMIÈRES RÉPONSES...

Départ Cœur du village:

Cette balade est la deuxième étape de co-construction du projet du bois avec les habitants. Actuellement, aucun projet n'est dessiné. Ce site doit entrer en complémentarité avec 8 autres sites majeurs du parc de l'Arc Nord (projet qui s'étend sur 18 communes de Bondues à Prêmesque). L'ensemble sera relié par des cheminements doux, existants à 90% afin de prôner l'utilisation du vélo et de la marche à pied. Le principal défi est de bien orienter les visiteurs afin de ne pas amener de nuisances dans le village. A ce titre les questions de parkings (taille, localisation) d'accès doivent être particulièrement travaillées..

Le bois :

L'aménagement du bois s'oriente vers un projet de préservation et de découverte du bois, tourné autour de ses qualités écologiques. Hormis les problématiques de sécurisation et de maladie les abattages devront être très mesurés. Le niveau d'aménagement (aire de pique-nique, parcours sportif, aire de jeux,..) sont encore à discuter de même que les accès et les chemins à ouvrir dans le bois. L'étude faune-flore réalisée permet d'avoir une très bonne connaissance des secteurs à préserver.

Le bois risque d'être fréquenté toute la semaine par les riverains et davantage le weekend par les métropolitains. La chasse n'est pas une activité compatible avec l'ouverture au public en dehors des chasses de régulation si elles sont nécessaires.

Chemin de la Tuilerie :

Des dispositifs anti-intrusion permettront de gérer les usages, les vitesses, les moyens de déplacements (barrière, fossés, plantation, potelet, panneau). Les chemins ruraux (non ouverts à la circulation motorisés) seront utilisés pour amener les visiteurs jusqu'au bois et relier les différents sites de l'arc nord entre eux. Les voies vertes structurantes comme celle de la Deûle font partie intégrante du maillage mode doux du projet. Une cohérence sera recherchée avec le schéma cyclable en cours d'élaboration qui concerne lui en majorité les routes (ou chemins) ouvertes à la circulation automobile.

La question de l'eau fait partie des thématiques étudiées par les bureaux d'étude. Le caractère humide du boisement est un facteur de richesse écologique.

Conclusion :

Plusieurs échanges et temps de concertation auront lieu dans le futur, soit dans le cadre du projet du parc, à l'échelle des 18 communes, soit spécifiquement sur le bois. La MEL s'engage à maintenir des temps d'échanges et de reporting fréquents auprès des habitants. Des ateliers auront notamment lieu à l'automne autour des premières esquisses dessinées par les bureaux d'études. Le démarrage des travaux est prévu pour mi 2022.

La commune fait partie intégrante du processus décisionnel à travers des comités de pilotage présidés par le vice-président de la MEL en charge des projets de trame verte et bleue.

C'est bien le service trame verte et bleue qui est en charge du pilotage du projet , les potentiels divergences avec les autres politiques (mobilité,..) seront réglés en comité de pilotage.

PROCHAINES DATES À RETENIR

LES ACTIONS PARTICIPATIVES



Objectif d'ouverture au public du bois : 2023



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr